

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 29 avril 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 10, rue Domaine-Corona. La dérogation concerne la marge latérale du bâtiment principal, côté rue, qui est à 5.99 mètres et aurait dû être de 8 mètres.

La dérogation vise à autoriser une marge latérale de 5.99 mètres pour le bâtiment principal tel que montré au certificat de localisation préparé par Denis Lahaie arpenteur-géomètre.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 181ÈME JOUR D'AVRIL 2019

SYLVIE CLÉMENT, SECRÉTAIRE-TRÉSORIERE ADJOINTE

Capitale de la truite mouchetée

101, Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) JOK 1V0

Téléphone: 819-265-2046 • Télécopieur: 819-265-2481 • www.saint-alexis-des-monts.ca • info@saint-alexis-des-monts.ca